

LES CHAMPS DES POSSIBLES



Île-de-France

Quel dispositif d'appui aux fermes collectives d'Île-de-France ?

30 août 2024

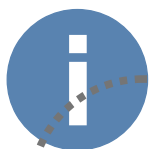
Document 3 :

RECO MMAN DATIO NS

**Pierre
Péronnet**

Table des matières

Introduction.	1
Court terme.	1
Plaquette du dispositif.	1
Rencontres interrégionales des collectifs agricoles.	2
Moyen terme.	5
Une visioconférence mensuelle de « retours d'expérience ».	5
Du tutorat entre fermes collectives.	6
Intensifier les visites de fermes collectives.	6
Créer et animer une plateforme d'échange entre collectifs.	7
Long terme.	7
Refonte des formations existantes.	7
Vers un poste salarié d'« accompagnateur ^{ce} des collectifs ».	8
S'adapter aux collectifs & formaliser l'appui.	8
Recommandations : résumé.	9



L'**écriture inclusive** a été utilisée dans ce document, justifiée par une volonté de visibiliser autant les femmes et les minorités de genre que les hommes. Elle s'oppose à la masculinisation du langage qui a eu lieu au cours du XVII^e s., mu par une volonté ouvertement patriarcale. Depuis, le masculin se veut neutre, mais ne l'est pas : « *le générique masculin active des représentations plus masculines que féminines* » (voir **Brauer M.** 2008. Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales. *L'Année psychologique*, 108(2), p. 243-272.). Pour comprendre comment cette écriture fonctionne, il est possible de consulter, par exemple, le Manuel d'écriture inclusive de l'Agence Mots Clés, téléchargeable gratuitement à cette adresse : <https://www.motscles.net/ecriture-inclusive>.

Le choix a été fait d'utiliser une typographie innovante, qui réinvente les polices de caractère, et permet une lecture plus aisée de l'écriture inclusive, par l'utilisation de signes inventés et en supprimant de la lecture le point médian. La police utilisée ici se nomme Amiamie, créée par Mirat Masson, sous licence [OIFL - Open Inclusive Fonte License](https://www.oifl.org/). Pour plus d'information sur ces typographies, voir <https://genderfluid.space/>

Contexte

Les fermes collectives sont une forme d'organisation d'exploitation agricole récente. Elles se développent aujourd'hui comme un modèle de rupture par rapport au système alimentaire mondialisé et ses nombreuses défaillances. Pourtant, rares sont les structures qui proposent un véritable appui des fermes collectives, avec des accompagnements, des formations et d'autres types de soutien qui soient adaptés et qui répondent aux besoins des collectifs. C'est ce que les Champs des Possibles, au sein du pôle ABIOSOL, souhaite développer. C'est dans ce cadre qu'un stage a été réalisé, de mars à août 2024, dont voici les rendus finaux.

Le *document 1* est un **Rapport bibliographique** qui permet de mieux saisir ce que sont les fermes collectives et les enjeux qui les entourent.

Le *document 2*, intitulé **Méthodologie et Analyse des entretiens**, revient sur la façon dont ont été enquêtés les collectifs, puis dont les entretiens de groupe ont été analysés, avant de développer en détail les apprentissages tirés de ces entretiens.

Enfin, ce *document 3*, le dernier, se nomme **Recommandations détaillées**, et permet de développer les recommandations que j'ai pu formuler grâce à tout le travail réalisé. Il s'agit de l'aboutissement de mon travail, dont le but est de faire évoluer concrètement et efficacement le dispositif d'appui aux collectifs d'Île-de-France. Il est complété à sa fin par une présentation très synthétisée, support de communication auprès du pôle Abiosol, et « pense-bête » pour la suite.

Un dernier document séparé reprend la liste bibliographie et les Annexes numérotées des trois autres documents.

Je suis heureux et fier de vous présenter mes résultats, et ainsi de participer au développement des fermes collectives. Bonne lecture !

Pierre Péronnet

Stagiaire aux Champs des Possibles

Plaquette du dispositif

Avant d'engager des changements de grande envergure, plusieurs propositions peuvent être faites concernant simplement la plaquette du dispositif.

Introduction

Forte d'une recherche bibliographique poussée et de l'analyse descriptive des entretiens de groupe, riches, une prise de recul permet de formuler une liste de recommandations pour la suite, destiné au pôle Abiosol dans son ensemble, afin d'améliorer l'actuel dispositif dit « d'accompagnement » des collectifs agricoles d'Île-de-France. L'objectif étant toujours celui de développer les compétences dont les collectifs ont besoin pour s'installer sur une ferme et la faire perdurer dans le temps. Ainsi, des évolutions du dispositif sont à envisager, sur le court (dans les 6 prochains mois), le moyen (d'ici un an) et le long-terme (au-delà). Ce découpage émane surtout d'une prise de distance et d'une considération des ressources, humaines et financières, dont dispose actuellement le pôle Abiosol.

- **Le nom du dispositif** : ne s'agissant pas seulement d'accompagnement, mais également de formations et de temps d'échanges entre pairs, déjà aujourd'hui, il paraît à propos de changer le nom du dispositif, jusqu'ici appelé « dispositif d'accompagnement des collectifs en Île-de-France ». Je propose comme nouveau nom « dispositif d'appui », qui permet d'englober toutes les formes qu'il contient, afin d'éviter les confusions avec l'accompagnement proprement dit.
- **Lisibilité et mise en avant des accompagnements** : la lecture du document semblait aisée pour la plupart des personnes, outre le fait de devoir commencer la lecture en bas à gauche et non en haut à gauche, ce que je recommande. À part cette disposition, il a été signalé une trop faible mise en évidence des « accompagnements » comparés aux « formations », certaines personnes les sautant même à la lecture. Je propose de mettre le nom de l'accompagnement dans un cadre, écrit aussi gros que le nom des formations, tout en se distinguant de ces dernières (autre forme, cadre en pointillé...).
- **L'ordre** : plusieurs collectifs ont pointé du doigt une incohérence à priori dans l'ordre des deux premières formations de la partie « construction de projet » : les questionnements sur la structure juridique arrivant, selon eux, après la

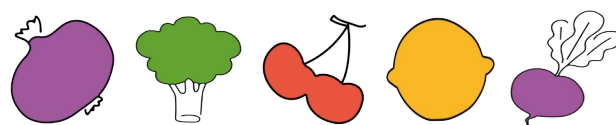
**1 COURT
TERME**

constitution et la stabilisation du groupe via la formation « construire notre projet commun », il apparaît utile de la déplacer en tant que première formation de la partie construction de projet. Après discussion pour connaître un peu plus le contenu de cette formation, il semble qu'elle soit également à destination de personnes qui souhaiteraient être en collectif mais sans que le collectif soit constitué. Peut-être a-t-elle alors intérêt à être déplacée dans la partie « émergence ».

- **Le public cible** : lié à la recommandation précédente, il y a parfois une confusion sur le public ciblé par tel accompagnement ou telle formation : personnes individuelles qui cherchent un collectif ou collectif déjà formé ? Je recommande de positionner un petit pictogramme sur les formations et les accompagnements nécessitant d'être déjà dans un collectif, ou bien nécessitant d'aller à cet accompagnement ou cette formation en collectif, et pas individuellement. Une autre recommandation serait de renommer la partie « émergence » par « Naissance du collectif », ou « constitution du collectif », qui permette en tous cas de visibiliser que cette première partie permet d'avancer individuellement sur les questions collectives et de trouver son collectif, alors que les deux parties suivantes sont à destination des collectifs déjà constitués, la formation « construire notre projet commun » l'officialisant.

- **Précision du contenu** : j'ai observé beaucoup de questionnements quant aux contenus de chaque formation, et surtout de chaque accompagnement. Le temps précieux des paysan^{ne}s justifie leur questionnement : telle formation mérite-t-elle vraiment le temps et l'investissement financier ? Afin de les rassurer et de les pousser à s'en saisir, je conseil de créer, en plus de cette présentation schématique du dispositif, un petit livret, par exemple A5, décrivant plus en détail les contenus de chaque éléments (une page par élément par exemple). Une version papier pourrait être distribuée lors d'évènements d'informations du pôle Abiosol, et une version numérique largement diffusée et facilement accessible sur les sites Internet d'Abiosol, des Champs des Possibles, et des autres partenaires.

Ces quelques considérations plutôt matérielles étant faites, des recommandations de fond peuvent être proposées.



Rencontres interrégionales des collectifs agricoles

Les rencontres interrégionales des collectifs agricoles, qui auront lieu en février 2025 et qui seront organisées par les Champs des Possibles (notamment avec le recrutement d'une stagiaire), nécessitent des points de recommandations. Je recommande d'intégrer à ces rencontres différents types de moments, correspondant aux intentions de telles rencontres.

● **Travail, partage de pratiques et retours d'expérience.**

Ce serait la partie la plus importante, car la plus demandée. Il s'agirait d'aborder en petits groupes différents thèmes, en laissant du temps aux discussions, par exemple sous la forme d'un World Café ou d'un Phillips 6*6 (voir par exemple Scicabulle, 2019). Je propose des ateliers de 2h chacun, y compris des temps de restitutions. Plusieurs animateur·e·s pourraient également participer, en préparant et fouillant les sujets à l'avance et en proposant des outils ou des réflexions qui sortent de la culture du groupe (venant du monde associatif ou entrepreneurial par exemple). Des comptes-rendus, possibles grâce à la présence de « scribes » dans chaque groupe (potentiellement des participant·e·s) seraient un gros point positif, pour capitaliser a posteriori sur ces rencontres, et en faire profiter le réseau. Il peut également être intéressant de proposer des temps de travail qui séparent les fermes collectives installées des porteur·e·s de projet, et des éventuelles accompagnateur·e·s invités. Je propose également un « speed-dating » entre porteur·e·s de projet.

Riche de l'expérience de deux rencontres intercollectives, et des entretiens réalisés, je dresse ici une liste de sujets qui me paraissent les plus importants à aborder :

→ **Communication :** comment communique-t-on dans notre collectif ? Quels outils mobilise-t-on ? Quels temps nous laissons-nous, dans quels objectifs ? Quelle place ont les émotions ?

→ **Conflits et tensions dans les collectifs :** Comment les prévenir ? Comment les gérer lorsqu'ils adviennent ? Faut-il une médiation extérieure ou des processus internes décidés en amont ?

→ **Organisation et formalisation du travail en collectif :** comment on s'organise pour travailler ? Quelle répartition des tâches ? Quelles règles on se fixe ? Faut-il un règlement intérieur, si oui comment le construire, que mettre dedans ?

→ **Argent : répartition, rémunération, investissements :** l'argent : sujet tabou ? Quand en parler ? Quels choix de répartitions des charges, et des bénéfices ? Est-ce qu'on « compte », si oui quoi : les heures travaillées ? Lesquelles et comment ?

→ **Rapports et dynamiques de pouvoir, leadership, domination systémique :** Quelle place des minorités (femmes et autres minorités de genre, personnes racisées, handicapées, etc.) aujourd'hui dans notre collectif ? Et demain ? Comment limiter les prises de pouvoir ? Quels outils pour se « libérer » des dominations systémiques ?

● **Création d'un réseau interrégional de collectifs agricoles.**

Cette rencontre sera la première de cette ampleur dans les régions concernées. L'enjeu est ici de constituer un réseau, le faire naître et envisager la suite. Un temps accordé spécifiquement à la construction du réseau est effectivement nécessaire : pourquoi faire et comment faire le réseau seront des questions à se poser. Quelle

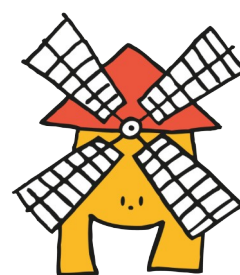
plateforme d'échange utiliser (s'inspirer par exemple du site web type wiki <https://lesfermescollectives.org>, saisir le Discord créé par les PDP4...)? Qu'est-ce que concrètement ce réseau pourrait permettre? Comment y parvenir? Suite aux premières rencontres intercollectives d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2023, il a été constitué des groupes de travail, coordonnés par un Comité de Pilotage (voir l'Annexe 7 pour plus de détail), qui peuvent servir d'exemple pour la suite. Il peut être utile d'utiliser les résultats de ce travail que j'ai réalisé, en particulier pour envisager des *scenarii* pour la suite, et ainsi discuter de l'ordre d'importance et de l'implication des collectifs dans la mise en place des recommandations de moyen et long terme exposés ci-après.

- **Consolider les liens par des temps informels.** Outre les temps de « travail », il est utile et agréable d'ajouter des temps informels. J'ai notamment de bons souvenirs de soirées, qui ont permis de souder des liens, lors des deux rencontres auxquelles j'ai participé : « bal trad » en Auvergne-Rhône-Alpes, « scène ouverte » en Centre-Val de Loire, avec des bars (alimentés en boissons locales, paysannes, parfois faites par les participant^{es}) en sont de bons exemples. Ouvrir des espaces informels, également en journée, en prévoyant un planning pas trop « serré » est un bon moyen de consolider les liens inter-personnels.

Finalement, je propose un premier jet de déroulé, assez « vague », sur ces deux jours de rencontres, en Tableau 1. Je laisse en toute confiance le futur stagiaire s'occuper de la suite.

Tableau 1: Premier jet de planning pour les journées interrégionales des collectifs agricoles 2025

Samedi	Dimanche
9h : Arrivée, introduction des rencontres	8h30 : petit déjeuner
9h30 : brises-glaces, présentation par collectifs	9h30 : bilan des échanges de la veille et mise en perspective pour la suite
10h30 : Travail 1 (1h30 en groupes mixtes, 30 min de restitution en plénière)	10h : réflexions sur le réseau, (1h30 en groupes mixtes, 30min de restitution en plénière)
12h30 : repas partagé, « Auberge espagnole »	12h : repas
14h30 : Travail 2, en groupes séparés : Fermes installées, porteur ^e s de projet et accompagnateur ^{es}	13h30 : Récapitulatifs des réflexions du matin, organisation concrète de la suite (création de liste mail, inscription dans des Groupes de Travail, écriture de mandat...)
16h30 : pause	15h30 : jeux collectifs
17h : visite de la ferme hôte, temps de questions-réponses en petits groupes	17h : clôture
19h : repas	<i>Fin.</i>
20h30 : soirée festive	



2 MOYEN TERME

Sur le moyen terme, notamment suite aux rencontres qui auront lieu dans 6 mois, je recommande de suivre et d'animer le réseau de fermes collectives régionalement, en intégrant et mettant en avant dans le dispositif d'appui des formes d'échanges entre pair·es.

Une visioconférence mensuelle de « retours d'expérience »

Une réunion en visioconférence mensuelle (toujours le même jour, par exemple le 1^{er} lundi du mois), **durant une heure** (entre 18h et 19h par exemple), avec pour objectif le **retour d'expérience**, proche de la forme des réunions de codéveloppement des accompagnateur·es des Champs des Possibles. Ainsi, et sur les apports mobilisés en partie I.3)a) du *document 2*, un déroulé-type pourrait être :

- 1. Introduction** (10') : laisser le temps à chacune d'exprimer sa « météo » (par exemple via une météo qui peut être plus poussée qu'un simple « pop corn » si le nombre de participant·es n'est pas trop élevé, voir Leroux, 2020)
- 2. Raconter l'histoire** (20') : un collectif (via une ou plusieurs personnes du collectif), porteur·uses de projet ou fermes installées, décrit une situation qui pose problème dans le collectif, une question irrésolue (par exemple : *nous avons passé des heures à parler du comptage* du temps travaillées, mais nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord). Il peut être utile de formaliser cette « histoire » en utilisant la fiche de préparation présente en Annexe 5.
- 3. Interpréter** (20') : les autres membres du groupe présent·es sont invités à d'abord poser des questions de clarification, puis à réagir chacune leur tour, via un tour de table par exemple. L'objectif est d'identifier des pistes de solutions, tirées d'une expérience similaire existante sur d'autres collectifs, ou bien de réfléchir collectivement à comment y faire face si personnes n'a rencontré ce type de situation auparavant.
- 4. Conclusion** (10') : Il découle de ces discussions des pistes de solutions, qui peuvent être récapitulées par l'animateur·e. Suite à quoi, iel peut demander si un collectif souhaite être celui qui partage une expérience pour la fois suivante, en précisant le thème de cette expérience. Un moment de déclusion peut être proposé avant de se quitter, par exemple animé avec un outil comme « Pépite - Caillou - Canif » (Chauprade, 2022). La visioconférence s'arrête là.
- 5. Compte-rendu post-visioconférence** : le lendemain, ou peu de jours après, l'animateur·e envoie un compte-rendu (en évitant de partager les informations sensibles) au groupe présent, et au reste des collectifs qui n'ont pas pu assister à la visioconférence. Cela correspond à l'étape « **disséminer** » du retour d'expérience. Iel donne par la même occasion le thème du prochain retour d'expérience.

Du tutorat entre fermes collectives

Comme vu dans la partie I.3)b) du *document 2*, la **mise en place de tutorat entre fermes collectives** est une demande de la part des collectifs. A priori, le cadre pourrait être en partie repris à la convention de tutorat déjà présentée en Annexe 6. Les fonctions de læ tuteur·cè (point 3 de la convention), pourrait être remplacées par :

- Læ tuteur·cè est une personne référente, un guide, qui partage son expérience et qui favorise la prise de recul du collectif ;
- Iel a également une fonction de référent·cè du « fonctionnement collectif », capable d'évaluer l'état du collectif, de lui fournir les conseils dont il a besoin, de l'alerter face aux difficultés potentielles ;
- Iel doit également encourager le collectif, le soutenir dans son projet avec une attitude constructive face au projet : écouter « activement », partir des objectifs du collectif, quitte à les rediscuter ;
- Enfin, iel doit remplir une fonction d'insertion socio-professionnelle locale, partageant son carnet d'adresses et pouvant rediriger le collectif vers des personnes ressources ou organismes selon ses demandes ou ses besoins.

Concrètement, il s'agirait de rendez-vous entre læ tuteur·cè et le collectif plusieurs fois par an, pour faire le point. Un·e tuteur·cè pourrait être attribué·e à un collectif dès que le projet serait jugé par les membres du pôle Abiosol comme étant assez « abouti », même si le collectif n'est pas encore installé. Il pourrait durer plusieurs années. Deux points d'attentions sont à soulevé : (1) cela nécessite malgré tout un

certain engagement de la part du pôle Abiosol, notamment dû au suivi des relations collectif-tuteur·cè, et à la formation régulière des tuteur·cès, et (2) il faudra identifier au départ des tuteur·cès assez expérimentés, motivés et disponibles parmi les membres de collectifs installés. Les fermes collectives de la région étant relativement récentes, le nombre de tuteur·cès à la mise en route de ce dispositif risque d'être limité.



Intensifier les visites de fermes collectives

Les **visites de fermes collectives** étant appréciées et demandées (voir I.3)c) du *document 2*), je recommande d'en organiser plus qu'une fois par an, déjà **deux fois l'année semble un bon objectif**. Il pourra s'agir de fermes collectives « modèles » hors d'Île-de-France (mais assez proches pour être accessible en un aller-retour dans la journée), mais également des fermes d'Île-de-France, y compris des fermes collectives nouvellement installées. Le critère de choix sera surtout celui du thème abordé. Pour cela, la « **tournée de fermes collectives** », dans le cadre du « printemps des collectifs », organisé par les ADDEAR d'Auvergne-Rhône-Alpes, donne quelques idées de thèmes et de diversité de fermes collectives à visiter (voir l'Annexe 8). Reproduire un tel dispositif de tournée de fermes collectives semble d'ailleurs une très bonne idée, à envisager sur un temps plus long.

Créer et animer une plateforme d'échange entre collectifs

Sur l'exemple du site web www.lesfermescollectives.org, et après création du Discord de collectifs agricoles cette année par les PDP4, force est de constater que ces outils sont peu mobilisés. **Une animation de ce type de plateforme d'échange semble nécessaire et souhaitable.** Je recommande ainsi qu'un accompagnateur^e anime par exemple le Discord (en concertation notamment avec les PDP4), d'abord en le faisant connaître très activement auprès de tous les collectifs de la région. Ensuite, il pourrait être par exemple l'endroit parfait pour organiser les visioconférences mentionnées ci-avant. Enfin, un partage régulier de témoignage ou d'outils, sur des sujets variés, pourraient permettre de lancer ou relancer des discussions utiles à tous^{es}.

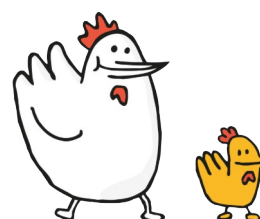
Un espace d'échange permettrait également le **partage facilité de ressources.** C'est en effet un besoin des collectifs que d'avoir à disposition et en libreaccès des ressources. Un travail de recherche, d'agrégation et d'organisation de ces dernières est nécessaire, et pourrait être facilement accessible sur ce type de plateforme, en particulier sur un site web type « wiki ». Je recommande qu'une concertation soit lancée avec le réseau des fermes collectives d'Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier Les Fermes Partagées, afin de convenir d'une utilisation du site www.lesfermescollectives.fr. S'il est accepté que ce site soit à vocation nationale, il serait particulièrement pertinent de l'enrichir et de le faire vivre, via une animation régulière. Il faudra cependant faire attention à ce que cet outil soit bien approprié par les collectifs agricoles, qui en sont à l'origine.

3 LONG TERME

Refonte des formations existantes

Afin d'améliorer toujours plus ce dispositif d'appui, je recommande aux formateur^{es} de :

- **S'inspirer et se former aux méthodes d'éducation innovantes**, d'éducation populaire d'abord, mais également des pédagogies alternatives comme Freinet, et d'éducation nouvelle.
- Proposer des **formations longues, découpées en plusieurs sessions** et entre lesquelles les collectifs auraient du « travail » à réaliser, des réflexions à développer. Limiter les sessions trop longues (une semaine complète par exemple), auxquelles les collectifs n'ont souvent pas le temps de participer.
- **Construire des formations « tout public »** (pour fermes installées comme pour porteur^euses de projet), sur des thématiques transversales : pouvoir, communication, conflit, relationnel... Les aspects « humains » pouvant intéresser tous les collectifs, quel que soit leur stade d'avancement.



Vers un poste salarié d'« accompagnateur·e des collectifs »

Il n'échappera pas aux lecteur·e·s de ces recommandations qu'elles demanderont un investissement en temps et en argent non négligeable de la part du pôle Abiosol. C'est pourquoi je propose qu'à terme, un poste d'« accompagnateur·e des collectifs » soit ouvert, et ce pour plusieurs raisons :

- **Il pourrait s'occuper de mettre en place toutes les recommandations** citées ci-avant, **et plus encore**, et ainsi répondre à la majorité des besoins identifiés par ce travail.
- **Il serait recruté sur la base de formation et d'expérience** en gestion de collectif, en résolution de conflit, en CNV, en médiation, en facilitation, ou tout autre sujet qui paraîtra pertinent, puisqu'il aura comme unique but de soutenir l'installation et la pérennité des fermes collectives en Île-de-France.
- **Il emmagasinerait de l'expérience** sur la question des fermes collectives, et aurait un regard extérieur expert sur les projets, permettant de les soutenir de manière très efficace. À condition cependant que cette personne reste en poste plusieurs années.

Finalement, je n'invente rien, puisque ce sont les membres de collectifs eux-mêmes qui mettent en avant les intérêts d'un tel poste :

*« D'avoir **quelqu'un de cultivé et outillé** sur le sujet, quoi. Et qui, justement, dans le reste de son temps, bah, fait le tour d'autres projets collectifs, donc **un regard vraiment ouvert et intéressant**, quoi, sur le sujet. » (P30, FC3).*

S'adapter aux collectifs & formaliser l'appui

Il semble important d'adapter le dispositif à chaque collectif, ce qu'une formalisation de l'appui par le pôle Abiosol peut aider. Ainsi, je propose que l'appui de collectif soit formalisé en tant que tel, via à une charte ou un contrat, lié à une structure et une personne identifiée, qui serait l'occasion de :

- **Faire un bilan avant l'accompagnement** du collectif, notamment pour saisir les compétences existantes sur le collectif (et qui ne nécessitent pas d'appui à priori), et les manques, et ce pour adapter l'offre d'appui, notamment en formations plutôt « descendantes »
- **Contraindre certains collectifs à suivre certains points du dispositif jugés nécessaires** à l'installation à plusieurs, en particulier la formation « construire notre projet commun », ou la rédaction (accompagnée si besoin) d'un règlement intérieur.
- Proposer aux collectifs situés loin de Paris **des accompagnements et formations directement sur leur ferme**, pour leur éviter du temps de trajet, un frein important à leur participation.

Loin de vouloir priver de liberté les collectifs, les retours d'expériences que j'ai pu avoir jusque-là font état d'une grande aide apportée par un appui tel que celui proposé par le pôle Abiosol. Et certaines personnes témoignent regretter de ne pas avoir été accompagnées, en particulier au moment de la création du collectif. Il s'agira alors de bien cerner ce qui paraît indispensable au bon fonctionnement d'un collectif, et ce qui est plus « optionnel ».

1 COURT TERME

0 - 6 mois

Plaquette du dispositif

Remplacer le nom du dispositif par « dispositif d'appui aux collectifs d'île-de-France »

Mettre en avant l'accompagnement, autant que les formations

Préciser le public ciblé :
personnes individuelles en recherche de collectif ou collectifs déjà formés ?

Préciser le contenu, en mettant en forme un **livret détaillé** de chaque élément du dispositif

Rencontres interrégionales des collectifs agricoles

Travail, partage de pratiques et retours d'expérience, sur les thèmes suivants :

Conflits et tensions Communication Organisation et formalisation
Rapports et dynamiques de pouvoir, leadership Argent, rémunération, investissements

Création d'un réseau interrégional de collectifs agricoles

Consolider les liens par des temps informels

2 MOYEN TERME

6 mois - 1 an

S'inspirer des conventions de tutorat des Champs des Possibles

Une visio mensuelle de « retours d'expérience »

1h, 1/mois Retour d'expérience d'une ferme, préparé en amont

Animation pour relancer et aller plus loin, et pour faire un retour par la suite, aux présent^s et aux absent^s

S'inspirer des réunions de co-développement des Champs des Possibles

Du tutorat entre fermes collectives

Un collectif jeune et demandeur + Une tuteur^c membre d'une autre ferme collective, expérimenté^e

Suivi de la relation et **formation** des tuteur^cs par le pôle Abiosol

RECOMMANDATIONS

3 LONG TERME

1 an et plus...

Intensifier les visites de fermes collectives

Des fermes hors Île-de-France

Au moins 2 par an

Et

Des fermes du réseau

Vers une « tournée de fermes collectives » ?

Se concerter avec Les Fermes Partagées sur l'avenir du site www.lesfermescollectives.fr

Créer et animer une plateforme d'échange entre collectifs

Outils de communication (type Discord)

Site web (type Wiki)

Animation du réseau

Relance

Organisation d'évènements

Boîte à outils

Refonte des formations existantes

Méthodes d'éducation populaire et alternatives

Formation longue, découpée en plusieurs courtes sessions

Formation « tout public » pour fermes installées et porteur·euses de projet, pour parler des aspects « humains »

Vers un poste salarié d'« accompagnateur·e des collectifs »

Pour mettre en place ces recommandations, et plus encore

Iel serait formé et aurait de l'expérience sur les aspects « humains »

À terme, iel deviendrait un·e véritable expert·e, en accumulant de l'expérience sur les collectifs agricoles

S'adapter aux collectifs & formaliser l'appui

Charte ou contrat d'appui aux collectifs

Bilan préalable, permettant de cibler les manques à combler

Permet de potentiellement contraindre certains collectifs à suivre certaines étapes

Proposer des formations et des accompagnements sur les fermes aux collectifs trop éloignés

■ **RÉSUMÉ**

■ **Pierre Péronnet**

■ 30 août 2024

*Ce que je retire de cette expérience c'est que la **communication avec l'autre, la sincérité, et l'écoute de ses propres limites sont la clé.***

Et qu'il y a une plénitude, une joie spéciale dans le fait de réussir quelque chose ensemble, et que je me suis sentie vivante quand ça s'est bien passé

(Une stagiaire, FC8)

*Expériences positives, [...] c'est clairement l'intelligence collective. C'est que le partage de points de vue crée vraiment **une solution intelligente**. Et beaucoup plus **ouverte d'esprit** que quand c'est une seule personne qui propose l'idée, quoi*

(E5, FC3)

Les fermes collectives sont une forme d'organisation d'exploitation agricole récente. Elles se développent aujourd'hui comme un modèle de rupture par rapport au système alimentaire mondialisé et ses nombreuses défaillances. Pourtant, rares sont les structures qui proposent un véritable appui des fermes collectives, avec des accompagnements, des formations et d'autres types de soutien qui soient adaptés et qui répondent aux besoins des collectifs. C'est ce que les Champs des Possibles, au sein du pôle ABIOSOL, souhaite développer. C'est dans ce cadre qu'un stage a été réalisé, de mars à août 2024, dont voici les rendus finaux.

Le *document 1* est un **Rapport bibliographique** qui permet de mieux saisir ce que sont les fermes collectives et les enjeux qui les entourent.

Le *document 2*, intitulé **Méthodologie et Analyse des entretiens**, revient sur la façon dont ont été enquêtés les collectifs, puis dont les entretiens de groupe ont été analysés, avant de développer en détail les apprentissages tirés de ces entretiens.

Enfin, ce *document 3*, le dernier, se nomme **Recommandations détaillées**, et permet de développer les recommandations que j'ai pu formuler grâce à tout le travail réalisé. Il s'agit de l'aboutissement de mon travail, dont le but est de faire évoluer concrètement et efficacement le dispositif d'appui aux collectifs d'Île-de-France. Il est complété à sa fin par une présentation très synthétisée, support de communication auprès du pôle Abiosol, et « pense-bête » pour la suite.

Un dernier document séparé reprend la **Bibliographie** et les **Annexes** numérotées des trois autres documents.

Je suis heureux et fier de vous présenter mes résultats, et ainsi de participer au développement des fermes collectives. Bonne lecture !

Pierre Péronnet, *stagiaire aux Champs des Possibles*

